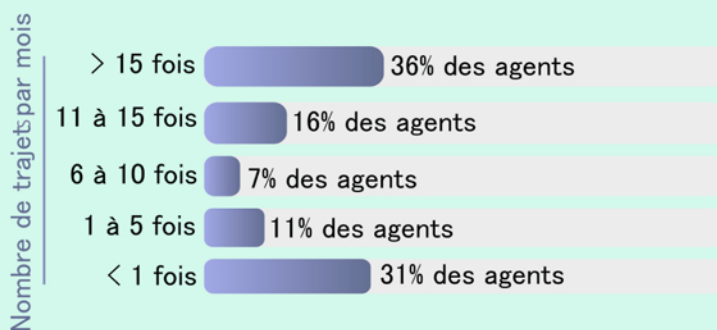


Part du covoiturage (effectifs totaux pris en compte, quel que soit le mode de déplacement utilisé)



Fréquence du covoiturage par mois



- 11 % des agents indiquent qu'ils leur arrivent de **covoiturer pour les trajets domicile-travail** (dépose d'enfants à l'école non prise en compte, trajet effectué avec le conjoint pris en compte).

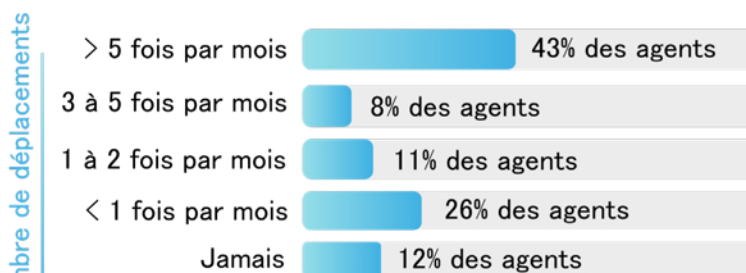
- Ce covoiturage est réalisé à 41 % en tant que conducteur et à 59 % en tant que passager.

- La majorité covoiture avec leur conjoint (58 %) ou avec un collègue de leur administration (29 %).

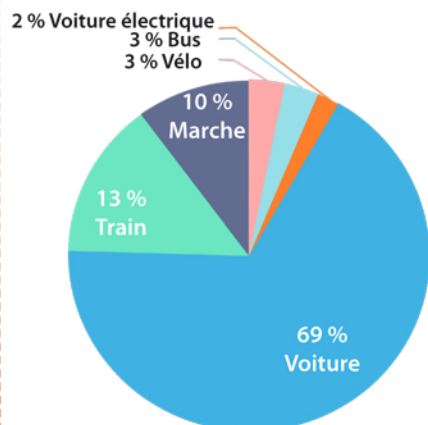
- S'agissant des agents qui ne covoiturent pas pour les trajets domicile-travail (83 % des répondants), 31 % se disent **prêts à covoiturer** avec un collègue ou un agent d'une autre administration proche empruntant tout ou une partie de son trajet (« non renseigné » 36 %, réponse « non » 33 %).

Les déplacements professionnels

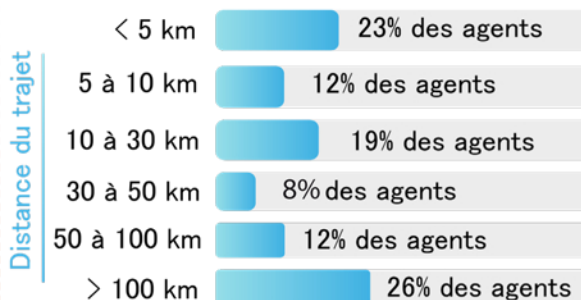
Fréquence des déplacements



Mode de déplacement le plus fréquemment utilisé



Distance aller entre le lieu de travail et la destination professionnelle la plus fréquente



- Il est à noter que 38 % des agents **ne se déplacent pas ou moins d'une fois par mois**. Mais 43 % des agents se déplacent plus de 5 fois par mois, et 19 % une à cinq fois par mois.

- Le mode de déplacement (trajets professionnels) **le plus fréquemment utilisé** est par ordre décroissant **la voiture** (69 % des répondants), le train (13 %), la marche (10 %)...

- La **distance** (trajet un sens) la plus fréquente entre le lieu de travail et le lieu professionnel **est supérieure à 100 km** pour 26 % des répondants et **inférieure à 5 km** pour 23 % des répondants.

- La principale raison conduisant à utiliser un véhicule de service est notamment **la souplesse horaire** (32 % des répondants), un lieu impossible à rejoindre sans véhicule (26 %), le covoiturage avec d'autres agents ou partenaires (20 %).